



Chers amis Croisiens,

Une nouvelle année a commencé, pleine de doutes et d'incertitudes, comme la précédente. Ce satané virus a bouleversé nos vies, fait hélas de très nombreuses victimes dans le monde et personne ne sait vraiment comment nous allons en sortir.

Il y a toujours de l'espoir : les campagnes de vaccination ont débuté, et même si nous manquons de vaccins, si tout cela est compliqué, cela laisse espérer de meilleures conditions de vie dans quelques mois, avec une majorité de la population à l'abri du Covid.

Je me suis battu, avec mes collègues maires, pour l'ouverture d'un centre de vaccination dans le golfe et j'ai demandé au C.C.A.S. d'être aux côtés des plus âgés et des plus fragiles pour les aider dans leurs démarches.

Il y a toujours et encore de l'espoir, même quand on pense que tout va très mal : regardez l'exemple de Renata Harpprecht, cette grande dame qui nous a quittés en début d'année. Elle a survécu à la pire horreur du siècle précédent, l'extermination dans les camps nazis. Elle aura vécu presque cent ans, malgré ces souffrances qui l'ont marquée à jamais. Mais elle a su positiver, aller de l'avant, témoigner pour défendre un monde meilleur. En un mot, vivre!

C'est cela qui doit nous guider aujourd'hui. La vie continue, avec tous ces projets que nous avons pour La Croix Valmer et ce centre de formation des 3 caps, synonyme d'espoir pour des jeunes en quête d'un métier et d'un avenir. C'est rafraîchissant, encourageant et cela donne envie de se relever malgré ce contexte si difficile. Demain sera meilleur, j'en suis convaincu. Et encore plus à La Croix Valmer!

Bernard Jobert. Maire de La Croix Valmer Vice-président de la Communauté de communes

Actualité	p.2
Zoom: COVID-19	p.3
Projets 2021	p.4
Centre de Formation	p.8
Manger autrement	p.10
Renata Harpprecht	p.11
Tri sélectif	p.12

Actualite

Taxe de séiour

Une nouvelle réglementation est en place depuis le 1er janvier 2021. Pour tout savoir, contacter La Croix Valmer le service taxe de séjour : 04 94 55 12 18.



Recherche bénévoles

Le service des sports lance un appel pour le Marathon du Golfe et la 2^{ème} édition du Swimrun Valmer : 04 98 11 48 87

Classement de meublés

Pour calculer sa taxe de séjour, il faut au préalable classer sa location. Informations à l'office de tourisme au 04 94 55 12 14.

Travaux en cours

- Pierre Plantée : suite à des risques d'accident dans le virage, le département du Var engage des travaux de sécurisation des deux carrefours y donnant l'accès et sur la route départementale 559.
- . Rue Frédéric Mistral : jusqu'en avril 2021
- . Rénovation de l'éclairage public place des Palmiers et rue du Train des Pignes
- . Étude lancée pour la réfection de la voirie, l'éclairage public et sécurisation des piétons bd de Gigaro

Editions tourisme 2021

Les guides de l'office de tourisme 2021 sont bientôt disponibles.



Toute l'actualité de votre village : www.lacroixvalmer.tr



Rejoindre la page Facebook : Ville de La Croix Valmer



Suivre le fil Twitter : @VilleLaXValmer



Partager les photos sur Instagram : lacroixvalmer.fr



Retrouver les vidéos de la commune sur Youtube : Ville de La Croix Valmer

Directeur de publication : Bernard Jobert Directeur de poincarion : Berhard Sobert Rédaction : Christine Maigret, Bruno Quivy Conception graphique : Christine Maigret Photos : @service-communication Photo couverture : @emmanuelbertrand



1 500 exemplaires - Dépôt légal : Février 2021 Impression : Groupe Perfectmix-Photoffset - Papier et imprimerie labélisés Mairie La Croix Valmer 102 rue Louis Martin 83420 La Croix Valmer Service communication : 04 94 55 13 07



• • • • • Reprise partielle des activités à la Maison des Jeunes et de la Culture Informations sous réserve de modifications des mesures gouvernementales



Depuis janvier 2021, la M.J.C. a repris ses activités **pour mineurs**, en présentiel, sous réserve de l'évolution positive de la situation sanitaire. Sont autorisées les activités en conservatoire de musique en cours individuel (donc batterie, piano, harpe, guitare et chant). La reprise des ateliers pour adultes est pour le moment suspendue, les activités sportives aussi, jusqu'aux nouvelles annonces gouvernementales. Le couvre-feu avancé à 18h est défini comme « un vrai casse-tête » par les organisateurs, avec une fin des activités à 17h30. « La situation est complexe » explique Marie-Thérèse Guillemin, responsable

administrative de la structure. « Les adhérents ne savent plus trop où ils en sont et nous non plus. Certains peuvent reprendre leur activité, d'autres restent en visio ou ne pratiquent toujours pas. Cela commence à être long. Les pertes financières sont là, du côté des adhérents comme des professeurs, et la baisse de motivation est notoire. L'association a perdu des membres par énervement face à cette situation instable et par peur. »



La M.J.C. a fait le choix de la **flexibilité pour ses adhérents et de soutien vis-à-vis de ses professeurs** : « la M.J.C. rembourse tous les cours non assurés et propose des avoirs. Une base est calculée selon si l'adhérent est enfant ou adulte puisque ces premiers ont repris certains cours. » Et la facture est lourde : « pour ce second confinement, les remboursements sont, à ce jour, de l'ordre de 3 425 € pour les cours d'instruments, 3 000 € pour la danse, 800 € pour le chant, 250 € pour le judo, 5 000 € pour le fitness. Pour les professeurs, c'est une autre affaire. Certains sont en chômage partiel depuis le 1^{er} confinement, d'autres ont repris partiellement, d'autres pas du tout. Un point comptable va être effectué. »

www.mjclacroixvalmer.com - 04 98 12 99 60

- • • Ouverture d'un centre de vaccination Au complexe des Blaquières (Grimaud). www.cc-golfedesainttropez.fr
- • • Mesures d'aide aux entreprises

Deux services relaient des informations, répondent aux questions et collectent vos suggestions.

- . en mairie : contactentreprises@lacroixvalmer.fr 04 94 55 13 13
- . à la Communauté de Communes : mde@cc-golfedesainttropez.fr 04 94 43 14 85





Projets municipanx 2021



En 2009, le conseil municipal approuvait la 1ère convention opérationnelle pour la réalisation de programme d'habitat mixte et de services sur les sites Cœur de village et entrée nord, aux côtés l'Établissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur. L'E.P.F. est acquéreur de divers terrains situés dans le périmètre (ancienne propriété Viano, ancienne propriété Mandin, maison Corcelle, terrain jouxtant la Villa Anthinéa...) pour une surface de 2 550 m² environ. Cœur de Village a une surface approximative de 44 000 m². Le projet a fait l'objet de multiples réunions de travail depuis son origine. Il a également fait l'objet de réunions de concertation avec la population. Ces divers échanges ont permis de définir des principes d'aménagement dont le principal est la réalisation d'une coulée verte en cœur d'îlot (cf schéma). La volonté est également de structurer un vrai cœur de village qui n'existe pas aujourd'hui, d'équilibrer le bâtiment de L'Odyssée 80 qualifié « d'erreur architecturale ». En juin 2017, le conseil a approuvé une nouvelle convention permettant le passage en phase « impulsion réalisation ».

Les objectifs de ce projet restent d'assurer la création d'un cœur de village à notre commune, d'organiser le centre du village, de créer des logements en centre-ville, de garantir la pérennité de l'attractivité en maintenant un tissu commercial au sein du village et en l'associant avec la présence des services (administratifs, médicaux...).





Un cadre de vie préserve pour le Cièr être de Croisions Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer



Rachat du cabinet médical par la commune



Le conseil municipal, tenu exceptionnellement lundi 21 décembre 2020 à 12h30 en salle des fêtes Charles Voli, a autorisé la commune à acquérir les locaux situés rue 8 Mai 1945 dans la copropriété Le Félicité pour la somme de 280 000 €. Ceci montre la préoccupation de Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer, soucieux du sort de ses administrés en matière de santé. « La charge financière est trop lourde à porter pour les deux médecins restants » explique Bernard Jobert. « Nous nous devions d'intervenir pour le bien-être de nos concitoyens. » Ainsi, l'achat s'est porté sur 100 m² : 1 bureau d'accueil, 2 salles d'attente, des sanitaires, 4 salles de consultation, 1 studio de 28 m² et des places de stationnement situées devant le cabinet.

Objectif : conserver l'activité actuelle malgré les départs à la retraite de médecins. À charge pour la commune de trouver de nouveaux praticiens, médecins ou professions paramédicales, pour prendre à bail les locaux restants. L'appel est lancé!





L'équipe municipale souhaite une ouverture annuelle de l'équipement. Pour cela, des travaux conséquents sont à venir :

- remplacement du système de chauffage (hypothèse d'une chaudière à plaquettes ou granulés),
- réfection des vestiaires pour une mise en conformité,
- suppression de la pataugeoire avec en remplacement des jeux d'eau assurant un rafraîchissement,
- extension de la plage de la piscine par la récupération du terrain de boule adjacent,
- contrôle d'accès automatisé.

Le Conseil en Architecture en Urbanisme et en Environnement du Var va lancer une étude permettant de finaliser le projet et de lancer les marchés correspondant aux travaux arrêtés.



l Élaboration du Règlement Local de Publicité 🥕

Par délibération du 16 mars 2017, la commune a prescrit l'élaboration du Règlement Local de Publicité. L'agence Even conseil l'accompagne dans sa démarche. Le R.L.P. fixe, secteur par secteur, les obligations en matière d'affichage publicitaire, il ajuste la réglementation nationale aux enjeux paysagers, touristiques et économiques locaux et définit des règles pour protéger le patrimoine et le cadre de vie tout en maintenant pour les entreprises des possibilités de communiquer.

Aujourd'hui, la phase de diagnostic est terminée et mentionne :

- > la préservation du paysage emblématique (viticole et littoral) qui concourt à l'image de marque du territoire,
- > la valorisation de l'image des entrées de ville et de la traversée communale par la R.D.559,
- > un potentiel de visibilité économique à conserver, nécessaire à l'attractivité des entreprises et à leur fonctionnement,
- > l'amélioration de la qualité des enseignes (centre-ville, Z.A. du Gourbenet...), la promotion d'une identité commune,
- > le maintien du potentiel d'affichage publicitaire sur mobilier urbain, outil de promotion touristique et culturelle, et de communication auprès des habitants,
- > la préservation de la qualité du cadre de vie dans les guartiers d'habitat.

La phase de définition des orientations et objectifs est en cours de finalisation.

La Croix Valmer entend associer ses habitants et acteurs économiques afin qu'ils puissent s'informer et s'exprimer sur le projet, par le biais d'articles, de réunions de concertation et via le site internet de la commune. Les observations sont déjà réceptionnées dans un registre de concertation disponible à l'accueil de la mairie.

Fin de la révision du Plan Local d'Urbanisme

La municipalité souhaite aboutir rapidement dans ce dossier dont l'objectif principal est la mise en conformité avec les évolutions de la réglementation, les objectifs locaux et territoriaux, la prise en compte d'une décision de justice sur la zone du Vergeron, et le SCoT (schéma de cohérence territoriale) du Golfe de Saint-Tropez, toujours en révision aussi, mais qui devrait être approuvé à la fin de cette année. Lié au SCoT, le P.L.U. ne pourra donc être finalisé qu'en début 2022.

Renouvellement des concessions des plages

La concession, conclue entre l'État et la commune et permettant à cette dernière la gestion des plages, arrive à terme fin 2022. Dès cette année, l'équipe municipale va donc réfléchir sur le devenir des lots (leur forme, leur durée, leur positionnement, leurs activités). Le dossier doit être finalisé deuxième trimestre 2022 pour lancer les procédures avant l'été 2022. La procédure durant entre 8 et 10 mois, les attributaires ne seront désignés au plus tard qu'en décembre 2022.







Centre de Formation d'Apprentis Les 3 Caps: c'est parti!

Avis aux intéressés : un nouveau centre de formation a ouvert ses portes le 04 janvier 2021 à Grand Cap. Anciennement site de vacances et de location saisonnière, ce lieu s'inclut dans ce qui n'est plus un projet mais bien un partenariat public-privé demandé depuis longtemps par les professionnels en restauration et hôtellerie du Golfe de Saint-Tropez, sous la forme de formations qualifiantes.

Un dossier soutenu par la municipalité

Porté par l'E.P.F. P.A.C.A. et la commune depuis 2013, la vente de l'ensemble immobilier a été faite en décembre 2017 par le groupe Édouard Denis pour 7 139 600 € comprenant 120 appartements, une piscine et une partie hôtelière. Sur ce volume, 42 appartements ont été rachetés par Alain Weil, propriétaire de Lily of the Valley. Le restant a été acquis par la commune pour un montant de 630 000 € comprenant un centre de formation, une

grande salle pouvant être louée à des particuliers (pour des mariages, baptêmes...), six appartements réservés aux élèves en formation. De plus, la commune est usufruitière de 47 logements loués à des entreprises afin qu'elles y hébergent leurs travailleurs saisonniers et ce, pour une durée de 15 ans (effectif depuis 2019). « Je souhaitais que

l'on mette à disposition des jeunes du Golfe un outil de travail performant » lance Bernard Jobert. « Je crois que l'installation est satisfaisante. »

15 décembre 2020, reconnaissance des lieux

De nombreux élus étaient invités à découvrir les lieux avec TKL FORMA, organisme de formation nouveau gérant par bail commercial. Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer, était présent avec, à ses côtés, ses adjoints René Carandante, Catherine Huraut, Yves Nonjarret, Stéphanie Méchin, Linda Tribet, Jean-Michel Vignat et Robert Dalmasso. Certains conseillers municipaux n'ont pas manqué le rendez-vous car « cela offre de nouvelles perspectives d'emploi à nos jeunes » expriment plusieurs d'entre eux. Tous remarquent la remise aux normes des locaux refaits à neufs

et équipés de matériels performants comme un grand écran relié à une caméra « pour que les apprentis ne manquent aucun geste explicatif du chef » explique Tony Leguem, directeur de TKL FORMA. Montant de l'investissement communal : 400 000 €.

Se voulant d'excellences, les formations proposées sont destinées aux 18/29 ans. Serveur ou commis, le titre est professionnel. Thierry Wislez, directeur du centre de formation, explique que « l'avantage de cette formule est la souplesse d'entrée : les jeunes peuvent débuter à tout moment de l'année. Sans matière générale, tout est professionnel et sans requis de niveaux d'études. » D'autres formations peuvent être accueillies : langues, bureautique, informatique, flair bartender, pizza, barista...

Émilie, commis de salle

Diplômée d'un Bac Pro en Cuisine avec 2 années d'expérience, elle a effectué des stages en collectivité et établissements de cuisine traditionnelle, dont L'Auberge de La Môle et Braise &



Cow de Cogolin. « Ce titre professionnel va me permettre de travailler en salle exclusivement car mon souhait est de rester au plus près des clients. Ce titre validera mes récents acquis tout en continuant d'évoluer dans un esprit familial (...) Organiser la table avec précision est le plus difficile à réaliser, comme porter plusieurs assiettes et plateau sur les bras! »



I Une journée type de commis

« Aujourd'hui c'est oeuf farci chimé, poulet au jus avec ses légumes confits et son écrasé de butternut-patate douce, et salade de fruit » lance le chef cuisinier formateur. Ce mois de

janvier 2021, ils sont huit et chacun s'affaire : cinq se dirigent vers les frigos ou leur table de travail, trois vers la salle. « Les stagiaires sont heureux d'être là. Nourris, logés, ils apprennent dans des conditions optimales. Le cadre est magique, à deux pas de la mer. La nouvelle infrastructure est neuve, moderne, spacieuse » explique Mohammed Attalbi, formateur F.P.A. aux métiers de la restauration. Les élèves viennent de toute la région ; une seule est de La Môle (lire l'encadré ci-dessus).

Développer la formation à échelle régionale

Inscriptions auprès de :

- Sonia Zaier, chargée développement TKL FORMA au 04 89 11 01 25
- Mission locale du Golfe de St-Tropez au 04 94 54 62 52
- •C.C.A.S. de La Croix Valmer au 04 98 12 68 40



Manger antrement au restaurant scolaire

Récompensée pour l' « hygiène et la qualité » de ses aliments et de son service, la cantine peut être fière! Poursuivant ses efforts vers une meilleure alimentation, elle s'adapte à la crise sanitaire et persiste dans l'accompagnement aux repas tout en s'inscrivant dans l'agriculture dite « raisonnée ».

Un nouveau label



suffisant en effectif sur le temps de

cantine et motivé. Avec 1 adulte pour 12 enfants, si ce premier voit que l'enfant refuse un plat, il l'invite à y goûter. En insistant ainsi, 3 fois sur 4, l'enfant mange. Quelques comportements



rendent le moment du repas plus confortable comme prendre le temps de couper la viande, changer de place l'enfant s'il souhaite manger avec ses copains. »

Mérieux NutriSciences, laboratoire indépendant, a audité la cantine en analysant des échantillons de repas destinés aux écoliers, les pratiques d'hygiène du personnel et les fournisseurs de denrées, de la traçabilité à la remise des aliments. Ainsi, la certification « Contrôle Hygiène et Qualité » a été remise en janvier 2021, garantissant ainsi aux parents la sécurité sanitaire des aliments et l'hygiène de l'établissement. S'engageant toujours plus, le restaurant scolaire porte depuis longtemps toute son attention sur la qualité des produits et des circuits où il s'approvisionne. De plus, il veille à ce que chaque enfant se nourrisse correctement, gage de bien-être physique en classe.

L'accompagnement du repas



« Cela fait des années que l'on travaille sur la sécurité alimentaire et le gaspillage » explique Annie Chiattella-Doite au, responsable des affaires scolaires. Le personnel est

I + de menus végétariens + de BIO

La loi Égalim impose 1 repas par semaine sans viande « et c'est un vrai casse-tête pour définir les menus » précise Annie. « On a constaté que les légumes secs ont un apport en protéines important. Les lentilles sont utilisées pour la sauce bolognaise qui est notre numéro 1 des plats végétariens préférés des enfants. Le soja est aussi un secours précieux pour agrémenter. » « Il est difficile de trouver des idées de recettes » intervient Linda Tribet, adjointe municipale. « Ne souhaitant pas s'adresser à des prestataires extérieurs, l'effort doit être fait avec notre propre personnel. Des formations vont être organisées en ce sens. Aussi, un organisme vient une fois par trimestre former et aider le personnel. » Et le BIO ? +20 % depuis janvier 2021 avec le boeuf,

veau. pâtes fraîches..., issus de producteurs français (Châteaurenard, Aix, Lorgues...) et 50 % de issus produits l'agriculture raisonnée.



An revoir Renata Lasker-Harpprecht

3 janvier 2021, une brume de tristesse flotte sur notre village, les Croisiens découvrent que Renata Lasker-Harpprecht vient de les quitter très discrètement quelques jours avant de souffler ses 97 bougies... Une très grande dame n'est plus, une page d'histoire se tourne, un destin exceptionnel ressurgit dans nos mémoires.



Renata, rescapée d'Auschwitz

Deuxième fille d'un grand avocat et d'une mère violoniste naît en 1924 à Breslau*. Dès l'enfance, avec ses sœurs Marianne l'aînée et Anita sa cadette, elle apprend le français, l'anglais, l'italien mais aussi le piano, le chant... La tragédie s'abat sur la famille avec le nazisme : ses grandsparents puis ses parents sont déportés et assassinés. En 1941, avec Anita** elle travaille dans une décharge puis en usine. Résistante, elle fabrique des faux papiers pour des prisonniers Français du Service du Travail Obligatoire et, puisqu'elle maîtrise cette langue, décide de s'enfuir en France avec sa sœur. « Peu modeste, j'avais choisi pour nous deux le patronyme de Montaigne! » racontait-elle avec humour. Arrêtées au départ en septembre 1942, elles seront emprisonnées au pénitencier de Jauer, séparées, déportées à Auschwitz début 1944 (numéro tatoué 70159) où elles se retrouveront. Elles échapperont de peu à la mort, seront transférées à Bergen-Belsen où elles seront libérées en avril 1945.

Anita, la violoncelliste d'Auschwitz, épaulée par Renata a raconté leurs drames dans « La Vérité en héritage » (éd. Albin Michel). Après leur libération et mille péripéties, Renata devient interprète en français, anglais, italien. En 1946, elle arrive en Angleterre, rentre à la B.B.C., devient speakerine puis journaliste.



Le devoir de mémoire

En 1947, elle épouse M. Allais, journaliste Français avec qui elle découvrira La Croix Valmer autour des années 50. Après avoir divorcé, en 1961, elle se remarie avec Klaus Harpprecht, écrivain également journaliste à la B.B.C. Elle l'accompagne dans ses multiples reportages, aux U.S.A. où ils interviewent Martin Luther King..., en Italie, à la grande époque de la Cinecitta où ils côtoient les plus



grands acteurs et réalisateurs (magnifiques photos de Renata aux côtés de Gina Lollobrigida). Enfin, retour à Berlin où Klaus devient le secrétaire, «la plume» de leur ami le chancelier Willy Brandt qu'ils inviteront à La Croix Valmer, dans leur villa.

D'une intelligence remarquable***, toujours aimable, distinguée, élégante, pleine d'humour, Renata aimait la vie, les gens et adorait La Croix Valmer! Jusqu'au bout elle a témoigné pour un travail de mémoire sur la Shoah, pour que l'on n'oublie jamais: sans haine, avec dignité, émotion elle intervenait dans les écoles, les lycées, participaient aux cérémonies commémoratives, à la vie locale...

Au revoir Renata, nous avons eu l'honneur, la chance de vous connaître et nous savons que « le temps n'efface pas la trace des grands esprits ».

Brigitte Rinaudo-Pineau, conseillère municipale Histoire Patrimoine

- * En Allemagne
- ** Marianne était restée en Angleterre où elle séjournait
- *** Elle avait aussi appris l'espagnol, publié un livre...



LE TRI, C'EST FACILE!





🚯 Ne pas jeter sur la voie publique • Crédits photos : © DR - © Citeo/Jean-Michel de Forceville - © EcoTLC - © amnachphoto / © Microstock Man - Fotolia.com • Juillet 2020



UN DOUTE SUR LE TR

> Consultez le site web www.mesdechets-golfe.com

> Téléchargez l'application Mes déchets | Golfe

AUTRES DÉCHETS...

VOUS AVEZ UN JARDIN ? DEMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR GRATUIT

AYEZ LE RÉFLEXE DÉCHÈTERIE

ALLO ENCOMBRANTS SERVICE GRATUIT (N°Vert) 0 800 732 122
RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS

Communauté de communes

Saint-Tropez

Pôle Environnement 04 94 96 06 68 contactdechets@cc-golfedesainttropez.fr www.cc-golfedesainttropez.fr